FÉV.
MARS

61

BEN-AHIN
& TIHANGE

huy mag

MAGAZINE
COMMUNAL



Solidaires, continuons à dessiner demain !

Travaux, relance commerces, tourisme, économies d'énergie...

P.4/5 Un budget 2021 optimiste, rigoureux et ambitieux !

2021 | É.R. : Ville de Huy - Collège communal | © VDH - Conception > Département Secrétariat communal / Communication externe

VENEZ NOUS REJOINDRE et vivre de belles expériences !
085/ 21 16 18

Saint-Louis Huy
TOUS ENSEMBLE
Inscriptions TOUTE L'ANNEE.

10, Rue des Soeurs Grises 4500 HUY
www.ecolesaintlouishuy.be

Ets Horticoles
flamand
Visitez notre pépinière à Tihange
Rue du Marais 127
Semences potagères et florales
Découvrez l'assortiment sur notre site web
www.ets-horticoles-flamand.be
085/21.23.71

CTT
CENTRE DE TRI DE DECHETS & LOCATION DE CONTENEURS
Particuliers ou entrepreneurs, nous acceptons tous vos déchets même en petite quantité.
085/24.08.85 - info@cttinlot.be
Zoning de Tinlot - Rue Martinpa, 9
Toutes les infos sur notre site :
www.centredetritinlot.be

MAZOUT PREVOT
MAZOUT / GAZ / PELLETS
COMMANDEZ MAINTENANT !
SERVICE RAPIDE
ECONOMISEZ SUR VOTRE FACTURE DE MAZOUT EN COMMANDANT DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET :
WWW.MAZOUT-PREVOT.BE
POSSIBILITÉ AUSSI DE COMMANDER PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL.
MAZOUT PRÉVOT, C'EST ÉGALEMENT LA LIVRAISON DE PELLETS, GAZ, BOIS ET CHARBON.
TOUTES LES INFOS DE LIVRAISON SUR NOTRE SITE : WWW.MAZOUT-PREVOT.BE
Mazout Prevot • Rue Martinpa 17, 4557 Tinlot
Tél : 085 51 22 23
Infos & renseignements : richard.prevot@prevot-group.be
www.mazout-prevot.be

Club
Librairie-papeterie, jeux de société, loisirs
Avenue du Bosquet 38, 4500 Huy
(Shopping de Ben-Ahin)
085 / 61 39 28
Club.huy@club.be

L'ATELIER DU PNEU
point S
PIRARD PATRICK
PNEUS TOURISME • CAMIONNETTE
4X4 • LEASING • SCOOTER
TONDEUSE • BROUETTE • QUAD
PLAQUETTES DE FREIN • BATTERIE
ÉCHAPPEMENT • GÉOMÉTRIE
JANTE ALU • RÉPARATION JANTE ALU
QUAI DE COMPIEGNE 41 - 4500 HUY
Tél.: 085/31 84 20 - GSM: 0497/53 77 51
latelier.dupneu.pat@hotmail.com
JE VOUS REÇOIS AVEC PLAISIR
POUR TOUS CONSEILS SUR VOS PNEUS ÉTÉ
Je vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 18h • Samedi de 8h à 12h
Avec le sourire et l'expérience en plus.

ÉDITO 19



© Lino Aquilina

Le collège communal : de g. à d., 1re ligne, Françoise Kunsch-Lardinoit (échevine), André Deleuze (échevin), Geneviève Nizet (présidente du CPAS), Adrien Housiaux (échevin) ; 2e ligne, Jacques Mouton (échevin), Éric Dosogne (bourgmestre f.f.), Étienne Roba (échevin).

ALLONS DE L'AVANT !

En cette période de congé de carnaval ou de congé de détente, c'est selon, nous avons l'habitude de bénéficier d'un peu de repos, de voir nos proches ou, pour certains d'entre nous, de profiter des plaisirs des sports d'hiver.

Encore une fois, l'évolution de la pandémie nous demande de rester prudents et de respecter les mesures sanitaires. Nos efforts de ces dernières semaines ont permis la stabilisation des hospitalisations, mais nous savons aussi que cela n'est pas encore suffisant pour crier victoire. Les dernières observations et les conséquences dues aux variants restent préoccupantes.

Pourtant, en ce début d'année, l'espoir est permis. La vaccination nous laisse entrevoir un futur retour à la normale. Cette vaccination protégera les plus fragiles et permettra à moyen terme à chacun d'entre nous de retrouver une vie où les contacts ne seront plus synonymes de danger, mais de convivialité, d'amitié et de plaisir retrouvé. Nous l'espérons vivement.

Comment ne pas penser à ceux qui sont si fortement touchés par la crise ? Vous qui travaillez en première ligne, nous sommes admiratifs du travail accompli chaque jour. Vous qui avez perdu un proche, nos pensées les plus douces vous accompagnent. Vous qui subissez les effets socio-économiques de la crise, sachez que des mesures d'aide existent !

Malgré ce contexte qui demeure délicat, notre ville, votre ville bouge. De nombreux projets de grande ampleur se concrétisent. Vous en trouverez le détail dans ce numéro de votre Huy mag.

Pour le collège communal, Éric DOSOGNE, votre bourgmestre f.f.

ADMINISTRATION COMMUNALE, LES BUREAUX ACCESSIBLES SUR RENDEZ-VOUS !



sur RDV

En raison de la crise sanitaire nous vous rappelons que les bureaux sont accessibles uniquement sur rendez-vous via le **085/21 78 21**. Ce numéro est actif du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 16h.

Adressez aussi un mail pour entrer en contact avec un service :

> population@huy.be
> etrangers@huy.be
> etat-civil@huy.be
> urbanisme@huy.be
> recette@huy.be
> finances@huy.be
> secretariat.communal@huy.be
> affaires.sociales@huy.be
> environnement@huy.be
> patrimoine@huy.be
> mobilite@huy.be
> travaux@huy.be
> sepultures@huy.be
> casier.judiciaire@huy.be
> enseignement@huy.be
> accueil.extrascolaire@huy.be
> event@huy.be
> foires.marches@huy.be
> musee@huy.be
> ecopasseur@huy.be
> logement@huy.be
> prevention@huy.be
> communication@huy.be
> bibliotheque@huy.be
> epnhuy@gmail.com

SOMMAIRE

3	Édito
4>5	Budget 2021
6	Covid-19
7	Prévention
8>9	Travaux
10	Divers
11	Environnement
12>13	Du côté de la Wallonie
14	Journée internationale des droits des femmes
15	Tourisme & culture
16>17	Commerces

CYBER-ACTU

Facebook
Ville de Huy (Officiel)

Instagram
villedehuyofficiel

YouTube
Ville de Huy Officiel

Twitter
VilledeHuy

COLOPHON

Huy mag n°61 - Fév./Mars 2021. Éditeur responsable : Éric Dosogne, bourgmestre f.f. // Coordination rédactionnelle : Service communication, Jean-Luc Braida, Anne Vanbrabant // Layout : Élise Truyen // Régie publicitaire : XL Communication, tél. 056/39 24 60 - yannick.g@xlcom.biz // **Prochaine parution du Huy mag : avril 2021.** Merci à l'ensemble des personnes qui, au sein des différents départements communaux, ont apporté leur contribution rédactionnelle à ce numéro. Ville de Huy, 085/21 78 21 - communication@huy.be - www.huy.be

BUDGET 2021


© Colguy

Un budget 2021 optimiste, rigoureux et ambitieux !

Le budget a été adopté lors du conseil communal de décembre dernier ! Ce budget en boni est optimiste, ambitieux et rigoureux. Il témoigne de la volonté du collège de mener une gestion saine tout en concrétisant des projets de grande ampleur.

« Ce budget s'inscrit dans la continuité des précédents et traduit les grands axes du plan stratégique transversal (PST) qui doit permettre de restaurer l'attractivité de la ville. D'importants investissements concernant notamment le tourisme, les voiries et les économies d'énergie sont prévus », explique le bourgmestre, f.f. Éric Dosogne.

Le budget 2021 détaillé est disponible sur www.huy.be ou

Malgré d'importants dégrèvements, la Ville garde le cap.

À l'ordinaire, les dépenses s'élèvent à 45.136.683 €. Malgré la mise en œuvre du plan de personnel, les dépenses de personnel représentent 46,44 %. Les dépenses de transfert représentent quant à elles 32,39 % de cette somme. Les transferts au CPAS (4.886.360 €), à la zone de police (4.852.357 €) et à la zone de secours sont les plus importants.
Les recettes atteignent quant à elles 49.704.745 €.

Reste que deux importants dégrèvements ont été annoncés à la Ville. L'un est de 1.685.757 €, l'autre est de 3.663.314 €. Ils auront un impact non négligeable sur le boni global.


© Colguy


© Colguy

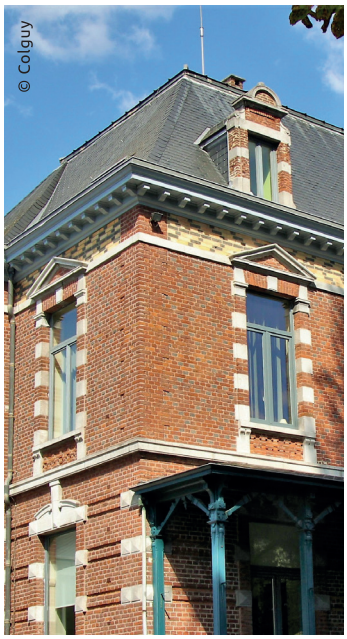
© Colguy



© A.Vbb.


© Contraste archiecture


© Colguy





© WBT-David Samyn




© Colguy

Des investissements d'un montant de 15.047.555 euros.

À l'extraordinaire, le montant total des dépenses s'élève à 15.047.555 €. D'importants investissements sont donc consentis en faveur du tourisme et de l'attractivité de la ville (4.421.000 €), de la réfection de voiries (3.320.916 €) ou encore du patrimoine communal (2.419.500 €).

Parmi les grands projets, on retrouve l'aménagement de l'esplanade Batta (3.965.000 €), la poursuite de la revitalisation du quartier Nord à l'occasion du projet FEDER (1.785.000 €) ou encore, via le plan Pollec, des investissements visant à réaliser des économies d'énergie (1.385.000 €).

Dépenses d'investissement	**15.047.555,19 €**
Voiries	**3.320.916,04 €**
Rues Portelette et des Trois-Ponts	600.000 €
Rue Sainte-Anne	470.000 €
Cité Émile Vierset	470.000 €
Rue Pré à la Fontaine	450.000 €
Rue Yerpen	300.000 €
Rue Derrière Saive	210.000 €
Rue Émile Vandervelde	150.000 €
Rue Saint-Roch	150.000 €
Chemin d'Antheit	105.000 €
Réfection de diverses voiries	100.000 €
Rue Chefaïd	65.000 €
Rue de la Vallée	65.000 €
Rue Delpérée	45.000 €
Mobiliers urbains	30.000 €
Trottoirs	30.000 €
Cité Springuel	27.000 €
Tourisme et attractivité de la ville	**4.421.000,00 €**
Esplanade Batta	3.965.000 €
Aménagement d'une halte pour motor-homes	280.000 €
Autres	176.000 €
Dont subsides	2.161.135,80 €
Patrimoine communal	**2.419.500,00 €**
Acquisitions immobilières	890.000 €
Bibliothèque – Sécurisation des coursives et façades intérieures	350.000 €
Rénovation du stand de tir et abords	250.000 €
Dont subsides	200.000 €
Maison du Gouverneur – Rénovation	230.000 €
Ateliers Heine	270.000 €
Conformité et sécurisation des bâtiments communaux	122.500 €
Conformité électrique du Centre culturel	100.000 €
Conformité Saint-Mengold	50.000 €
Aménagement du parc à conteneurs	50.000 €
Plancher de la scène du Centre culturel	25.000 €
Dossier FEDER	**1.985.600,00 €**
Aménagement d'une voirie d'accès à la gare	1.785.000 €
FEDER – Démolition d'immeubles	200.000 €
Pollec – Économies d'énergie	**1.385.000,00 €**
Renouvellement de l'éclairage public en led – OSP3	370.000 €
Hall omnisports – Rénovation des toitures	250.000 €
Bibliothèque – Rénovation du chauffage	200.000 €
Panneaux solaires	155.000 €
Saint-Mengold – Rénovation du chauffage	100.000 €
Centre culturel – Remplacement des circulateurs	60.000 €
Revitalisation du Quadrilatère	**635.000,00 €**
Avenue Adolphe Chapelle	300.000 €
Rue des Frères mineurs	225.000 €
Rue du Coq	110.000 €

COVID-19

HUY, PÔLE RÉGIONAL DE VACCINATION

La crise sanitaire qui paralyse notre pays depuis près d'un an maintenant a abordé un virage important avec le lancement, au début de cette année, de la campagne de vaccination. Prioritairement réservée aux résidents des maisons de repos et au personnel soignant, cette campagne va s'intensifier ces prochaines semaines et concerner l'ensemble de la population. Cet énorme défi logistique et organisationnel est piloté par le gouvernement fédéral qui s'appuie sur les Régions et les Provinces pour sa mise en œuvre. Concrètement, pour la province de Liège, quatorze centres de vaccination ont été définis : deux centres majeurs (Bierset et Pepinster) et douze centres de proximité, dont Huy. Le choix de ces centres a fait l'objet de discussions entre les divers acteurs de terrain (bourgmestres, cercles de médecine générale, délégué général Covid…), pour finalement être arrêté au niveau régional en date du 25 janvier 2021. Il est prévu que ces centres soient opérationnels pour le 15 mars prochain, à l'exception du centre majeur de Bierset dont l'ouverture pour la vaccination de la première ligne de soins est prévue courant février. Pour Huy, il s'agit d'une belle reconnaissance de notre savoir-faire en matière de grandes organisations, mais aussi du rôle majeur que la ville joue au cœur du bassin mosan entre les grandes villes que sont Liège et Namur. Avec l'appui médical du Centre Hospitalier Régional de Huy et forte des ressources multidisciplinaires de son administration, la Ville de Huy est prête à relever ce qui n'est pas loin d'être un des plus grands défis de son histoire.

En pratique

Lieu de la vaccination : hall omnisports (hall 1), avenue de la Croix-Rouge.
Date estimée de mise en service : 15 mars.
Jours et heures d'ouverture : du lundi au samedi de 8h à 20h.
Objectif à atteindre : 40 personnes vaccinées/heure.
Nombre de lignes de vaccination : 2.
Modalité d'accès : sur convocation.
Public cible : phase 1 > + de 65 ans avec comorbidité ; phase 2 > grand public.

Copyright © 2021 MapOSMatic / Développeurs OCitySMap.
Données cartographiques © 2021 OpenStreetMap.org et contributeurs

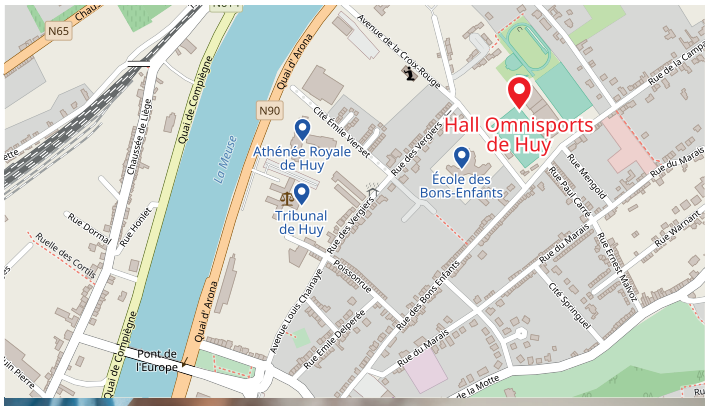

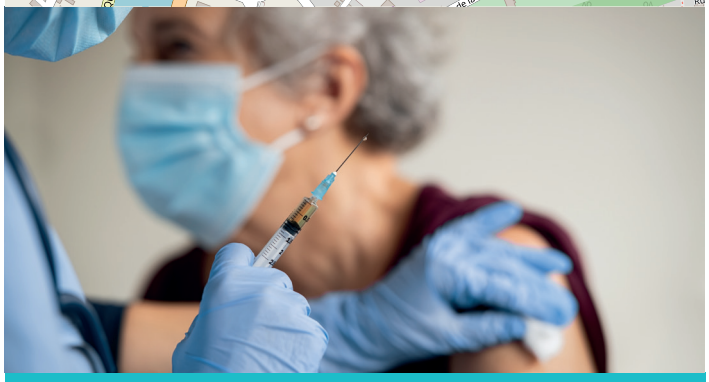

www.jemevaccine.be
covid.aviq.be/fr/vaccination
www.info-coronavirus.be
www.huy.be



Nous avons tous une bonne raison de nous faire vacciner !

youtu.be/URReYrH4Bqk

En collaboration avec La Mézon, la Ville de Huy a réalisé une capsule vidéo dans laquelle des Hutois partagent leur bonne raison de se faire vacciner. La vaccination nous laisse enfin entrevoir la perspective d'un futur retour à la normale. Elle protégera les plus fragiles et permettra à moyen terme à chacun d'entre nous de retrouver une vie où les contacts ne seront plus synonymes de danger, mais de convivialité, d'amitié et de plaisir retrouvé. Nous avons tous une bonne raison de nous faire vacciner ! Et vous, quelle est votre raison ? Découvrez la vidéo via le lien YouTube ou le QR code ci-dessus.



Vous êtes Hutois(e) et souhaitez aussi partager vos bonnes raisons de vaccination ?
Partagez-les sur les réseaux sociaux. Attention, n'oubliez pas le **#huy21millerai-sons** dans votre publication, c'est lui qui vous identifie comme Hutois(e) !

PLAN GRAND FROID APPEL AUX DONS

UN APPEL AUX DONS





Un appel aux dons solidaires est lancé aux Hutois. Nous avons besoin pour notre public précarisé de : **chaussures d'hiver femmes et hommes, langes, et, surtout, de denrées alimentaires.**
Le dépôt des dons se fait au Service prévention/Huy-Clos, rue de la Résistance, 2, uniquement sur rendez-vous via le 085/23 66 03, mais aussi à la pharmacie Pharmavrai, rue Delloye-Matthieu, 11 à Huy, du lundi au vendredi de 8h30 à 13h30 et de 14h à 18h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h30.

SERVICES OFFERTS AUX PLUS DÉMUNIS *



01. Bar à soupe & bar à café : venez vous réchauffer ! Café de 9h à 11h30. Tartines et bol de soupe de 11h30 à 14h. En collaboration avec la Croix Rouge.
02. Douche : profitez d'un moment de détente en prenant une douche bien chaude. Sur rendez-vous.
03. Machine à lessiver & sèche-linge : accessibles sur rendez-vous.
04. Frigo solidaire : venez vous servir en fonction de vos besoins.

* Du lundi au vendredi de 9h à 16h et le samedi de 9h à 14h, au Service prévention, rue de la Résistance, 2 à Huy.

REMERCIEMENT AUX HUTOIS SOLIDAIRES

Toute l'équipe de Huy-Clos remercie la Maison de la Croix-Rouge, l'Institut Sainte-Marie, la pharmacie Pharmavrai, le magasin Ce que veulent les hommes, la chocolaterie Galler et La Hutoise pour les magnifiques cadeaux reçus.



PLATEFORME D'ENTRAIDE CITOYENNE

La plateforme d'entraide citoyenne recherche des bénévoles pour effectuer diverses missions : courses essentielles, petits travaux de jardinage, accompagnement pour un rendez-vous médical, petits bricolages, promenade de chiens...
Merci aux bénévoles qui s'investissent auprès des citoyens.
Huy Quartiers, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h, 085/23 05 05.

CONFLIT DE VOISINAGE & MÉDIATION

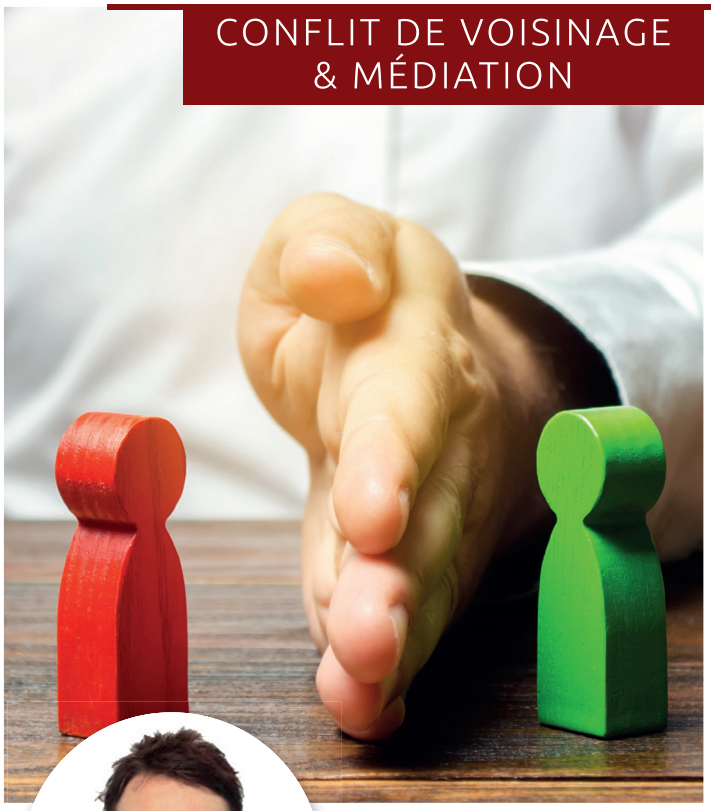



N'attendez pas qu'il soit trop tard, une médiation peut être envisagée dès le début d'un conflit de voisinage.
Françoise Baeken,
Service prévention **GRATUIT**,
rue de la Résistance, 2 à Huy.
Sur rendez-vous via le 085/23 05 05.

TRAVAUX
& Mobilité

Le Centre Hospitalier Régional de Huy a marqué son entrée dans le XXIe siècle en s'engageant dans un vaste chantier de rénovation et d'agrandissement destiné à mettre à la disposition du public **une offre multidisciplinaire et des services à la pointe de la technologie dans un environnement agréable et pratique d'usage.**

Le montant total des investissements pour faire du CHRH un hôpital moderne est de l'ordre de 115 millions d'euros.


© Colguy

LE CHRH POURSUIT SA RÉNOVATION...

LES CHANTIERS DÉJÀ EXÉCUTÉS

Les chantiers déjà exécutés :
> rénovation des bâtiments de la rue Mottet ;
> installation du bâtiment préfabriqué ;
> rénovation de la maison de la dentisterie ;
> extension du bâtiment d'hospitalisation (incluant les urgences et la pharmacie) et du bâtiment médico technique (salles d'opération, de réveil, de réanimation chirurgicale, d'imagerie médicale, de stérilisation, de médecine nucléaire) ;
> rénovation de la partie conservée du bâtiment d'hospitalisation (incluant endoscopie, neurologie, médecine physique, piscine, cardio technique) ;
> rénovation progressive du bâtiment des consultations (psychiatrie, réanimation médicale, maternité, pédiatrie, hôpital de jour, consultations ambulatoires) ;
> étage supplémentaire au parking Orval.

UN NOUVEAU HALL D'ENTRÉE


© CHRH

Depuis le 1er février, c'est le hall d'entrée, carrefour important des circulations internes au rez-de-chaussée, qui fait l'objet de travaux. Avec l'aménagement de l'esplanade d'entrée, ceux-ci s'échelonneront sur deux ans, mais ils seront séquencés afin de garantir de manière continue les accès à toutes les ailes du bâtiment.

NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION...

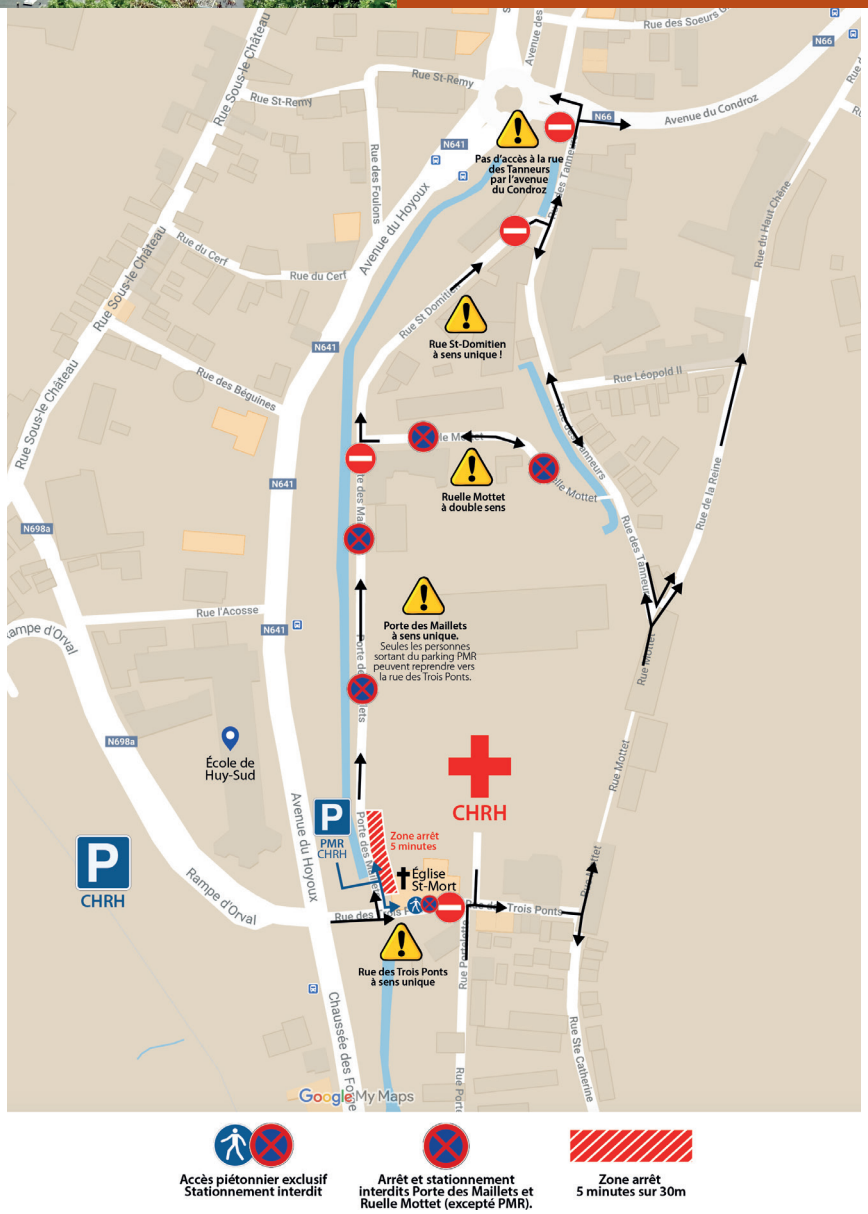

Ville de Huy/Travaux - travaux@huy.be

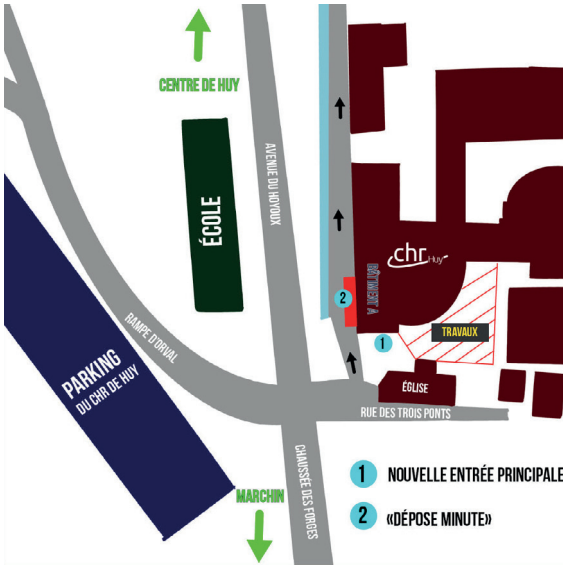

Le chantier de rénovation du hall d'entrée implique la fermeture de l'entrée principale située rue des Trois-Ponts.

… & ACCÈS À L'ENTRÉE PRINCIPALE MODIFIÉ

Le hall d'entrée est désormais accessible via la rue Porte des Maillets (voir plan ci-dessus), le long du Hoyoux. Cette réorganisation a nécessité la mise en place d'un nouveau plan de circulation autour du CHRH. Il prévoit notamment une zone d'arrêt de 5 minutes devant la nouvelle entrée.



Et après ? D'autres phases sont programmées au cours des prochaines années telles que la finalisation progressive des abords (esplanade d'entrée, abords du bâtiment préfabriqué, abords de la dialyse, bâtiment de liaison rue Mottet), un nouveau centre de dialyse et un héliport.



RUE NEUVE : UN PROJET MIXTE AMBITIEUX

Une solution a pu être trouvée pour tous les bâtiments et terrains de la rue Neuve. La Ville va pouvoir, dès lors, via la Régie foncière, disposer d'un droit réel sur l'ensemble de la zone sinistrée et lancer un projet de requalification de celle-ci.

Cette issue favorable fait suite à la volonté du collège de trouver un arrangement à l'amiable avec les propriétaires plutôt que de procéder à une expropriation, une procédure plus incertaine et plus lente qui n'aurait fait que retarder l'issue de ce dossier hautement important pour la rive gauche.

Par l'entremise du bourgmestre en titre, des négociations ont été menées pendant plusieurs mois. Dans ce dossier délicat, le but du collège a toujours été de mettre un terme à une situation qui dévalue le quartier, et ce, en permettant à la Ville de disposer de l'entièreté de cette zone de 1.280 m².

À ce stade, il n'y a pas encore de projet clairement défini pour cet espace, mais il est déjà acquis qu'il s'agira d'un projet mixte : surface(s) commerciale(s) au rez-de-chaussée et appartements aux étages. La Ville de Huy a récemment adhéré à l'intercommunale « Immobilière Publique de Seraing », dont l'un des objectifs est notamment la création de logements publics. Une étude va être menée avec cette intercommunale, à laquelle a également adhéré le CPAS de Huy, de manière à déterminer les grandes lignes d'un projet mixte comprenant du logement classique, du logement public et des commerces. Le tout dans un esprit de modernité et d'immeuble passif sur le plan énergétique, qui viendra s'intégrer harmonieusement dans le cadre bâti actuel.

Pour rappel, le 18 septembre 2015, un immeuble abritant le magasin Mobistar, rue Neuve, s'effondrait en raison de problèmes structurels de stabilité. Dans son sillage, d'autres bâtiments devaient être démolis à cause de leur dangerosité, leur instabilité menaçant la sécurité publique. C'était le cas des immeubles voisins abritant une boucherie halal et un café-restaurant. Les maisons accolées à la zone étaient alors étançonnées. Il était ensuite apparu lors de contrôles qu'un immeuble proche occupé par le magasin Zeeman présentait lui aussi des problèmes de stabilité. Ce qui avait conduit à la fermeture et à l'évacuation du magasin.

DIVERS

CERCLE HUTOIS DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS, LE TOME LXI DES « ANNALES » EST DISPONIBLE



Le Cercle Hutois des Sciences et Beaux-Arts (CHSBA), qui promeut les sciences archéologiques et historiques de Huy et sa région, vient de publier le tome LXI des « Annales » dont le sommaire est le suivant :
- CRISMER Marie, « Histoire matérielle de l'église Saint-Hubert de Lavoir » ;
- FRAITURE David, « Les malheurs du " censier de Son Altesse " et de la communauté de Chapon-Seraing pendant les guerres de Louis XIV (1672-1716) » ;
- KUPPER Jean-Louis, « La donation de Sainte-Ode d'Amay à l'Église de Tongres-Maestricht vers l'an 600 – Remarques méthodologiques » ;
- LECLERE Antoine, « L'argument du droit et le combat de l'identité : l'argument juridico-identitaire au cours de la rivalité entre Jésuites et Augustins à Huy (1614-1649) » ;
- PIRSON Marisa, « Un artisanat hutois méconnu : des rebuts de fabrication de grès moderne retrouvés place Saint-Jacques » ;
- WYMMERSCH Guillaume et RATZ Stéphanie, « Le Cercle Hutois des Sciences et Beaux-Arts de 1993 à 2019 ».

En pratique > Prix 25 €
(+ 5 € de frais de port si envoi postal)
à verser sur le compte du CHSBA : BE57068205689335. Possibilité de retirer l'ouvrage au Service patrimoine de la Ville de Huy, rue Vankeerberghen, 14, sur rendez-vous uniquement via l'adresse mail chsba@hotmail.com ou le 085/21 78 21.

PRIX VERSELE, TU AS ENTRE 3 ET 5 ANS, VOTE POUR TON LIVRE PRÉFÉRÉ

Cinq livres pour les 3 à 5 ans à emprunter à la Bibliothèque, à lire et à aimer. Proclamation des résultats en avril de cette année.
Bibliothèque publique - Section Jeunesse
rue des Augustins, 18b à Huy. 085/23 07 41
bibliohuy.sj@gmail.com

Prix **Bernard Versele**
« Une chouette »

JEUNESSE : CONCOURS, LOISIRS ET STAGES

LA MÉZON, CONCOURS PHOTO

Concours photo
Salut les jeunes ! Débutant ou expert, lance-toi dans l'aventure et propose une photo sur le thème suivant : un objet « farfelu » du quotidien !
Toutes les techniques sont acceptées (smartphone, appareil photo, etc.). Les clichés seront sélectionnés par des pros de la photo, des membres de notre atelier photo ou encore l'équipe de La Mézon. Le jury déterminera les vainqueurs selon trois catégories (12-15 ans, 16-26 ans et les plus de 26 ans). Nombreux lots à la clé !
La Mézon, quai Dautrebande, 7 à Huy. 085/21 16 30
0474/54 33 12 - lamezon@hotmail.com
www.lamezon.be

LA MÉZON, ACCUEIL ON LINE

Accueil On line ouvert pour tous !
L'équipe d'animation de La Mézon vous attend sur sa page Facebook « La Mézon On Line » du lundi au vendredi ! Au programme, des accueils en ligne ludiques (papote, Among us, Fortnite, Minecraft, Skribbl, ...), des ateliers et tutos (jeux de rôle, informatique, dessin, cuisine...), des défis et tout ce qui te passe par la tête !
Pour rejoindre le groupe :
www.facebook.com/groups/lamezononline
La Mézon

STAGES DE PÂQUES 2 ADRESSES

> Au Centre culturel : arts plastiques pour les 6-8 ans et création sonore pour les 9-12 ans. Du lundi 12 au vendredi 17 avril, de 9h à 16h. Prix : 80 €.
Centre culturel, avenue Delchambre, 7a à Huy.
Tél. 085/21 12 06 - www.acte2.be

> À La Maison de l'Enfant : diverses activités pour les enfants de 2,5 à 12 ans. Du mardi 6 au vendredi 16 avril, de 9h à 16h. Prix : 7 €/jour.
La Maison de l'Enfant, 085/25 41 76.
La Maison de l'Enfant - Huy

SOLIDARITÉ : ÉCOUTE & APPEL AUX DONS

TÉLÉ-ACCUEIL LIÈGE, UNE ÉCOUTE 24H/24 AU N° 107

Besoin de parler à quelqu'un ? Télé-Accueil Liège est un service d'aide anonyme par téléphone (n° 107) accessible gratuitement 24h/24 à toute personne en difficulté. L'asbl compte sur l'engagement bénévole d'écoutants qui se relayent jour et nuit pour assurer la permanence téléphonique. Intéressé(e) ?
Télé-Accueil Liège : 04/342 77 78
tele.accueil.liege@gmail.com - www.tele-accueil.be

OPÉRATION ARC-EN-CIEL

Les 13 & 14 mars, l'Opération Arc-en-Ciel, grande récolte de vivres non périssables, fêtera sa 67e édition. L'objectif est de récolter un maximum de vivres afin de permettre à 15.000 enfants et jeunes défavorisés d'avoir accès à des loisirs. En effet, la nourriture que les associations reçoivent leur permet d'économiser de l'argent sur leur budget alimentation. Cet argent est alors utilisé pour organiser des journées de loisirs et des vacances pour les jeunes dont elles s'occupent. Soyez au rendez-vous de la solidarité.
www.arc-en-ciel.be - Arc.en.Ciel.asbl

RÉCOLTE DE VIVRES NON PÉRISSABLES



ENVIRONNEMENT

ABATTAGE D'ARBRES DES RÈGLES À RESPECTER

L'abattage d'un arbre sur le territoire hutois peut être, dans certains cas, soumis à permis d'urbanisme préalable en vertu du Code du développement territorial (CoDT) ou à autorisation préalable du collège communal en vertu du Règlement général de police (RGP).



Extrait du CoDT
Sont soumis à un permis d'urbanisme préalable écrit et expresse de l'autorité compétente, les actes et travaux suivants : abattre des arbres isolés à haute tige, plantés dans les zones d'espaces verts prévues par le plan de secteur ou un schéma d'orientation local en vigueur ; abattre des haies ou des allées dont le gouvernement arrête les caractéristiques en fonction de leur longueur, de leur visibilité depuis l'espace public ou de leurs essences ; abattre, porter préjudice au système racinaire ou modifier l'aspect d'un arbre ou arbuste remarquable ou d'une haie remarquable, lorsqu'ils figurent sur une liste arrêtée par le gouvernement.

Extrait du Règlement général de police
Sous-section 4 : « De la protection des arbres et des espaces verts » (articles 38 à 46).
Nul ne peut, sans autorisation préalable, écrite et expresse du collège communal, abattre ou accomplir des actes pouvant provoquer la disparition prématurée des arbres ou arbustes isolés ou groupés, et haies ainsi définis : les arbres et arbustes, isolés ou groupés qui atteignent 70 centimètres de circonférence à hauteur d'un 1,50 mètre, à partir du niveau du sol ; toute haie ; toute partie boisée en taillis ou en futaie de plus d'un are, se trouvant à plus de 30 mètres d'un bâtiment d'habitation. Il est interdit d'abattre méchamment un ou plusieurs arbres, de couper, mutiler ou écorcer ces arbres de manière à les faire périr, ou de détruire une ou plusieurs greffe(s). Suite à un abattage sans autorisation, il y aura obligation de replanter selon les directives à recevoir du Service compétent un (des) arbre(s) d'une hauteur minimum de 3 à 4 mètres de même essence ou d'essence assimilée et de le(s) gérer en bon père de famille.

Attention ! En cas d'abattage sans autorisation, on est passible d'amende administrative.

ℹ Ville de Huy/Urbanisme, 085/21 78 21 - urbanisme@huy.be
www.huy.be (abattage d'arbres).

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉTIQUETAGE MODIFIÉ

À quoi ressemble la nouvelle étiquette énergétique ?

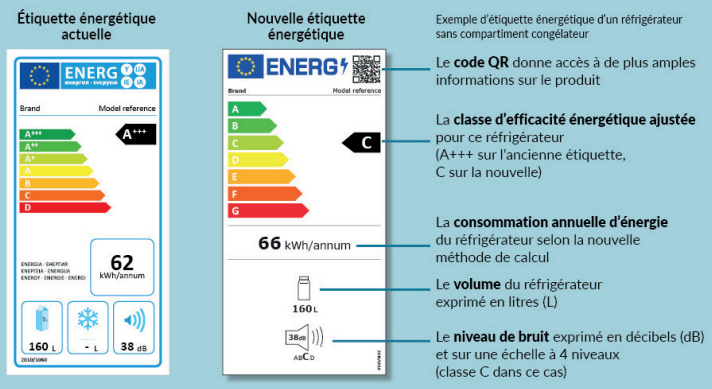

Dès le 1er mars 2021, ne cherchez plus d'appareils A++ et A+++. L'étiquetage indiquant le niveau de performance énergétique des appareils électriques et électroménagers va être revu et simplifié. L'objectif ? Se mettre en phase avec les derniers progrès en matière de consommation énergétique des appareils et stimuler la fabrication de produits toujours plus performants. Ainsi, sur le nouvel étiquetage qui entrera en vigueur le 1er mars 2021, un produit anciennement catégorisé A+++, par exemple, pourrait correspondre à un nouveau B ou C. Car la méthode de test et les critères de classification ont été affinés. **Dans un premier temps, il n'y aura donc plus aucun appareil qui pourra se targuer d'être un A. Cela sera réservé à des appareils encore plus performants qui seront mis sur le marché dans le futur, laissant de la marge pour les évolutions technologiques.**
ℹ www.recupel.be

ÉCONOMIE CIRCULAIRE PENSONS-Y !



Le collège communal poursuit la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC), notamment via la diminution de l'empreinte énergétique des bâtiments. En ce qui nous conserne, nous avons également un rôle à jouer, par exemple au sujet de nos habitudes de consommation. Connaissez-vous l'économie circulaire ? Il s'agit d'un système économique et industriel visant à maintenir les produits, leurs composants et les matériaux en circulation le plus longtemps possible à l'intérieur du système, tout en veillant à garantir la qualité de leur utilisation. **En s'inscrivant dans cette démarche, nous diminuons la consommation énergétique liée à la fabrication, la transformation et le transport d'un produit neuf et nous limitons les émissions de gaz à effet de serre.**

Comment agir ? Évitons de renouveler trop souvent nos objets et privilégions l'achat de produits éco fabriqués, plus durables et robustes, mais aussi réparables, réutilisables, recyclable… ; achetons d'occasion, en choisissant bien pour éviter les retours qui démultiplient les transports et augmentent encore les émissions de CO_2 et les polluants rejetés dans l'air ; privilégions des commandes groupées, en optant pour les mobilités douces pour récupérer sa commande effectuée via le Click & Collect ; privilégions les commerces de proximité et le circuit court.
ℹ www.economiecirculaire.wallonie.be


© D.DH.

En début d'année, notre ministre, Christophe Collignon, et notre bourgmestre f.f., Éric Dosogne, ont visité l'école polytechnique de Huy, où d'importants travaux d'économie d'énergie ont été réalisés.

Conscient des enjeux climatiques et soucieux d'y apporter une solution concrète, le gouvernement wallon a mis en œuvre le programme de transition énergétique RenoWatt, destiné à faciliter la mise en œuvre de projets de rénovation de bâtiments publics.

VISITE MINISTÉRIELLE À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

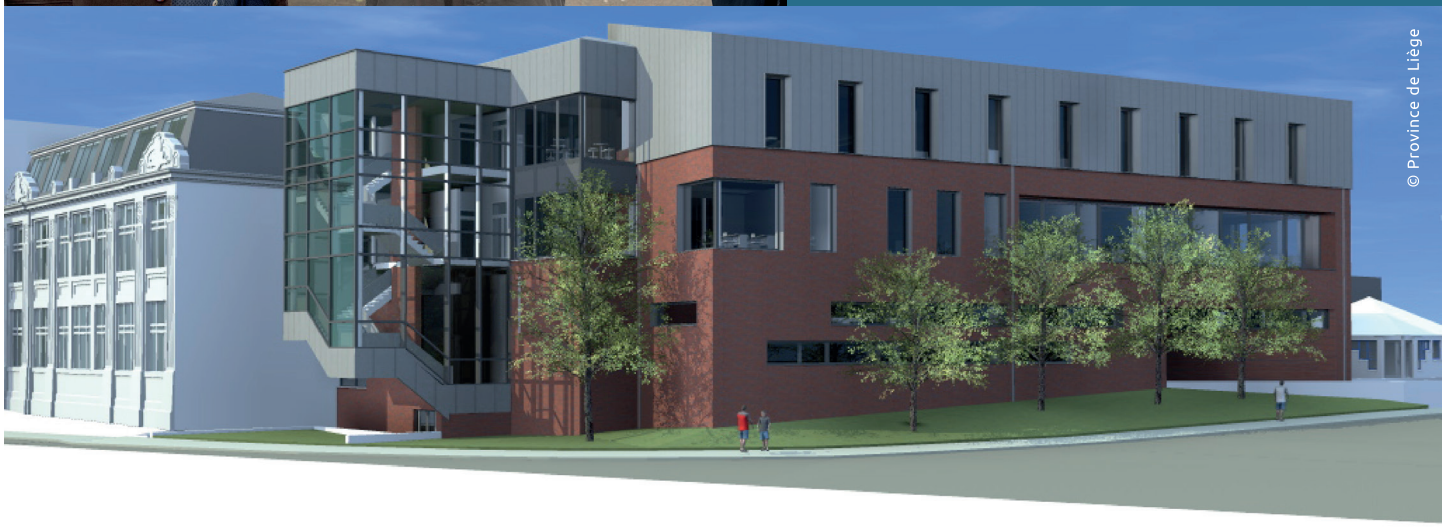
© Province de Liège

La Wallonie cultive de grandes ambitions en termes de transition économique, industrielle et écologique.

C'est à cette occasion qu'un vaste chantier s'est décliné, ces deux dernières années, dans l'enceinte de l'école polytechnique de Huy. Isolation et rénovation de façades ou de toitures, remplacement de menuiseries, installation de faux plafonds, amélioration de l'éclairage, pose de panneaux solaires, rénovation en profondeur des chaufferies..., la liste est longue.

Propriétaire des bâtiments de l'école hutoise, la Province de Liège a confié la réalisation de ces travaux à une filiale de Luminus, via un contrat de performance énergétique. La maintenance et le suivi de l'efficience des installations de chauffage, durant quinze ans, figurent également parmi les clauses de l'engagement. Une diminution de 32 % de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre est escomptée.

En termes de chiffres, ces travaux représentent notamment plus de 4 millions d'euros de budget, 600 mètres carrés de panneaux photovoltaïques posés, plus de 2.000 châssis remplacés, quelque 90.000 euros d'économie énergétique annuelle pour l'école ainsi que l'implication d'une trentaine d'entreprises de la région hutoise.

D.DH.



« Je m'associe pleinement à cette réalisation qui va changer les conditions d'étude et de travail des élèves et des enseignants de l'école polytechnique de Huy, a exprimé Christophe Collignon. La Wallonie cultive de grandes ambitions en termes de transition économique, industrielle et écologique, des dimensions qui prennent directement tout leur sens dans une école polytechnique, plus encore dans notre cité mosane où l'après-nucléaire constitue bien plus qu'une question théorique ou de principe. ».

« Nous avons ici un bel exemple d'investissement dans l'avenir, celui de la planète et celui de nos enfants, sans oublier un investissement immédiat dans la relance économique, ajoute Christophe Collignon. Les pouvoirs locaux sont le premier investisseur du pays. Rénover, c'est soutenir l'activité économique et l'emploi ! ».

DJÅZONS WALON

« Mi mame féve des boûkètes.
Et tos les p'tits-èfants rassonlés dilé l'feû,
Rin qu'a houmer l'odeur qui montéve dèl pêlète
Si sintî l'êwe al boke èt s'ralîtchî lès deûts »*

Extrait de « Li boukète emacraleye » (Georges Ista).

Huy dit awè (oui) aux langues régionales.

* « Ma mère faisait des crêpes,
Et tous les petits-enfants rassemblés devant le feu,
Rien qu'à humer l'odeur qui montait de la poêle,
Se sentaient l'eau à la bouche et se léchaient les doigts. »

LA WALLONIE VOUS ACCOMPAGNE



1718 : WALLONIE URGENCE SOCIALE

Vous avez des questions sur les aides sociales ou alimentaires ? Les services d'écoute ? Les situations professionnelles, les problèmes de logement, les crédits… ? Composez gratuitement le 1718 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. ℹ www.luttepauvrete.wallonie.be



ALLÉGEMENT DE LA FACTURE D'EAU

Pour les citoyens au chômage (total ou partiel) entre le 1er novembre 2020 et le 30 mai 2021, une nouvelle intervention forfaitaire de 40 € peut être sollicitée. ℹ www.cile.be



GARANTIR L'ACCÈS À L'ÉNERGIE

Pour le gaz et l'électricité, l'obtention du statut de client protégé conjoncturel peut être demandée jusqu'au 31 mars 2021 auprès de son gestionnaire de réseau de distribution. Ce statut permet d'être fourni en énergie au tarif social pour une durée d'un an. ℹ www.resa.be



PRIME À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Pour tout achat d'un vélo ou kit électrique entre le 1er juillet 2020 et le 31 décembre 2022, suivant certaines conditions, la prime est plafonnée à 50 € pour un vélo classique d'occasion, à 100 € pour un vélo électrique d'occasion, à 150 € pour un vélo classique neuf, à 200 € pour un vélo électrique neuf, à 200 € pour un kit électrique adaptable neuf et à 400 € par vélo cargo. ℹ www.mobilite.wallonie.be

ENTRETIEN RÉGULIER DE VOTRE CHAUDIÈRE - LÉGISLATION



Le contrôle régulier de votre chaudière est obligatoire. Si c'est une chaudière au gaz, un contrôle tous les 3 ans (sauf dans le cas des grosses chaudières dont la puissance est supérieure à 100 kW) doit être effectué par un contrôleur agréé. Pour une chaudière au mazout ou au bois, le contrôle doit être effectué chaque année. Faites ce contrôle pour votre sécurité. Une chaudière qui fonctionne mal peut produire du CO. Ce gaz inodore et incolore est mortel ! Ce contrôle est à la charge du locataire. Il est également conseillé d'effectuer un entretien régulier des chaudières. Celui-ci n'est pas obligatoire, mais il procure certains avantages. En effet, en réalisant un entretien, vous diminuerez les risques de panne et réduirez votre consommation ainsi que vos émissions atmosphériques.
ℹ www.awac.be ou auprès du Guichet de l'Énergie, place Saint-Séverin, 6 à Huy. 085/21 48 68.

PERMIS DE PÊCHE EN LIGNE

www.permisdepeche.be

Depuis janvier 2021, les 62500 pêcheurs wallons doivent se rendre sur le site www.permisdepeche.be afin d'obtenir leur permis de pêche wallon.



BIEN-ÊTRE ANIMAL, RAPPEL DES CONDITIONS DE DÉTENTION

Alimentation, soins, logement et liberté de mouvement sont les quatre besoins de base nécessaires au respect du bien-être de nos animaux.
Selon le Code wallon, toute personne procure à l'animal qu'elle détient une alimentation, des soins et un logement ou un abri qui conviennent à sa nature, à ses besoins physiologiques et éthologiques, à son état de santé et à son degré de développement, d'adaptation ou de domestication. L'espace, l'éclairage, la température, l'hygrométrie, la ventilation et les autres conditions ambiantes sont conformes aux besoins de l'espèce. Nul ne peut réduire la liberté de mouvement d'un animal au point de l'exposer à des douleurs, des souffrances ou des lésions évitables. Un animal ne peut être perpétuellement attaché. Voici les éléments qui permettent d'évaluer le respect du bien-être animal. Tout animal doit : avoir la possibilité de s'abriter ou d'être rentré en cas de fortes intempéries ; disposer d'une surface de repos propre et sèche ; avoir accès à l'eau et à la nourriture (même en étant à l'attache) ; avoir la possibilité de se mouvoir sans entrave (se coucher, se mettre debout, accéder à l'eau et à la nourriture) ; recevoir les soins vétérinaires appropriés en cas de blessure et maladie.
ℹ Unité du bien-être animal ubea.dgarne@spw.wallonie.be - www.http://bienetreanimal.wallonie.be/home.html - tél. gratuit n° 1718 (7j/7 et 24h/24). Pour la zone de police de Huy : inspecteur principal D. Dejardin au 085/27 09 11.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Un programme principalement en ligne.

La crise sanitaire impacte malheureusement la tenue de toutes les activités dont, notamment, la grande marche qui devait rassembler associations féministes et citoyens. Les associations et les services de la Ville ont donc prévu un programme alternatif qui sera principalement proposé en ligne. Conférences, échanges, films…, ce programme est en cours de finalisation. Rendez-vous sur www.huy.be et sur la page Facebook dédiée à l'événement pour en connaître le détail à la fin de ce mois de février.

www.huy.be

Journée internationale des droits des femmes - Huy

Brisons les stéréotypes ; (Ré)éduquons-nous !
Cette année, à Huy, le thème de cette journée hautement symbolique qu'est la Journée internationale des droits des femmes (JIDF) est « Brisons les stéréotypes – (Ré)éduquons-nous ! ». La lutte pour les droits des femmes et la réduction des inégalités par rapport aux hommes est une priorité pour le collège communal de Huy qui offre chaque année aux associations féministes un soutien financier, logistique et organisationnel.

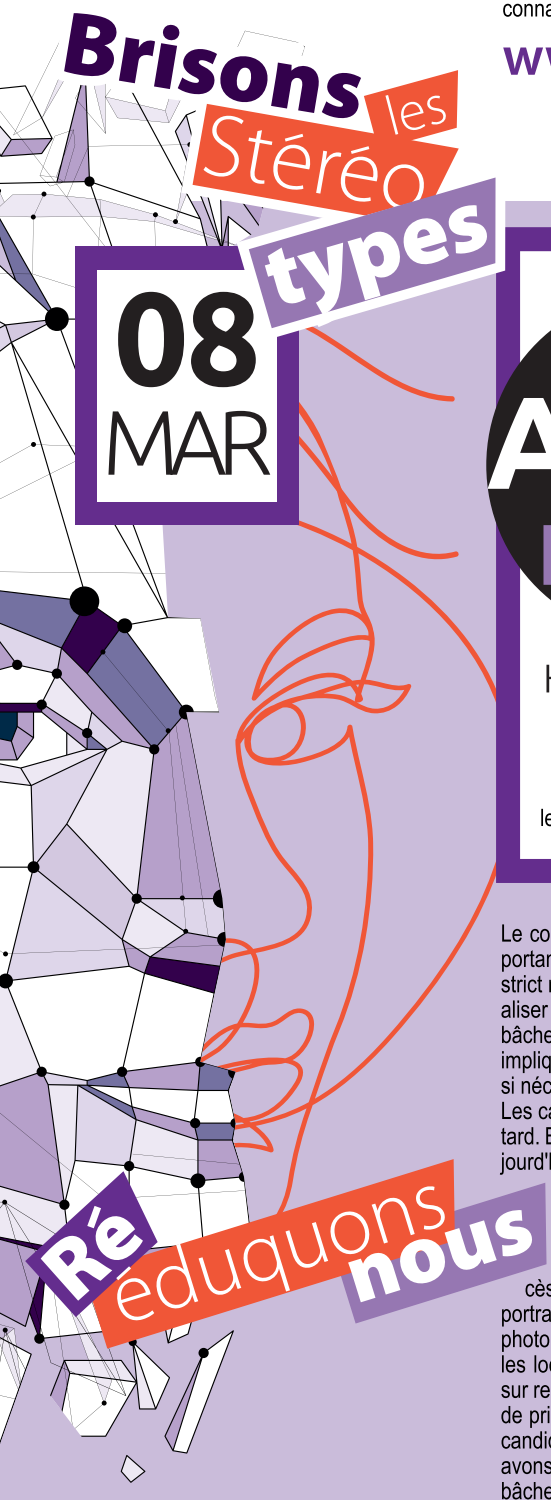



Hutoises exceptionnelles, appel à candidature.

La Ville de Huy lance un appel à candidatures * afin de mettre à l'honneur le 8 mars les femmes hutoises impliquées dans le combat féministe.

Le collège communal désire en effet marquer cette journée importante par une action symbolique qui sera organisée dans le strict respect des mesures sanitaires. Il a donc été décidé de réaliser une grande bâche à placer à l'extérieur de l'hôtel de ville, bâche qui reprendra les visages de Hutoises exceptionnelles, impliquées dans leur ville, dans ce combat féministe encore si nécessaire...
Les candidatures devront être rentrées pour le 23 février au plus tard. Elles peuvent aussi bien concerner des femmes d'hier, d'aujourd'hui ou de demain (pourquoi pas une jeune sportive, une musicienne brillante... ?).
Pour être valable, la candidature doit être accompagné du nom, prénom, d'un descriptif de trois à quatre lignes relatant l'action, d'une date de naissance (et d'une date de décès s'il s'agit d'une grande dame du passé). Une photo format portrait de la personne concernée sera jointe. En l'absence de photo de qualité, les candidates seront invitées à se rendre dans les locaux de la Ville de Huy afin de se faire prendre en photo sur rendez-vous. Vu la situation sanitaire, nous vous demandons de privilégier l'envoi d'une photo de qualité. Si vous rentrez une candidature pour une autre personne que vous-même, nous avons aussi besoin de son accord afin d'utiliser son image sur la bâche de mise à l'honneur, mais aussi sur les différents canaux de communication de la Ville (site internet, réseaux sociaux…).
Un jury spécialement constitué pour l'occasion sera formé et délibérera fin février à propos de la recevabilité et de la pertinence des candidatures de ces femmes qui seront mises à l'honneur lors de notre action symbolique.

*** Les candidatures sont à adresser à didier.gengoux@huy.be pour le 23 février au plus tard.**

ASSOCIATIONS FÉMININES & FÉMINISTES

VIE FÉMININE
www.viefeminine.be
antenne-huy@viefeminine.be
Vie Féminine

ÉGALITÉ ET SOLIDARITÉ AU FÉMININ
solidariteaufeminin@outlook.be
Égalité & Solidarité au Féminin

SYNERGIE WALLONIE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES
info.synergiewallonie@gmail.com
SynergieWallonieFH

FEMMES SOLIDAIRES DE LA RÉGION DE HUY
femmessolidaireshuy@gmail.com
Femmes-solidaires-de-la-région-de-Huy

FONDATION ANNE-MARIE LIZIN
www.fondationamlizin.be
contact@fondationamlizin.be
FondationAnneMarieLizin

COLLECTIF FEMMES CONDROZ HUY HESBAYE
fdubois29@hotmail.com

CONSEIL DES FEMMES FRANCOPHONES DE BELGIQUE HUY-WAREMME
www.cffb.be
b.mathieu53@gmail.com
Conseildesfemmes.asbl

SOROPTIMIST CLUB DE HUY
www.soroptimist.be
quinetledocte@skynet.be
Soroptimist Club de Huy

DORA DORËS
www.dora-dores.be
dora-dores@skynet.be
Dora.dores

FEMMES DE LA CGSP - COMMISION DU TRAVAIL
huy@cgsp.be

LE CENTRE CULTUREL AU CŒUR DE L'ACTION

L'Acte 8, le magazine du Centre culturel de Huy qui interroge les normes de genre, sera distribué à l'occasion de la JIDF. Si la situation le permet, il vous sera présenté lors d'une causerie. Et l'espoir de proposer une exposition, un spectacle, des films et des échanges subsiste.
Pour des infos actualisées :
www.acte2.be centreculturelduhuy

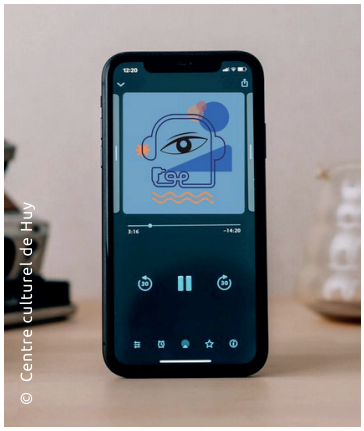
© Centre culturel de Huy

CENTRE CULTUREL EN MODE PODCAST

« Par la Bande » est un projet de production de podcasts natifs (soit conçus pour une diffusion sur le web) porté par l'équipe du Centre culturel de Huy. Soyez curieux !

Jukebox
Chaque dernier jeudi du mois, vous avez droit à une playlist thématique composée par notre bande. « Les boules ! », publié le 24 décembre dernier, proposait la classique playlist de Noël. En janvier, il est question de « Gazoline » dans notre Jukebox ! N'hésitez pas à vous abonner via **https://shows.acast.com/jukebox.**

Une ville à l'oreille
Riche de son patrimoine historique et architectural, Huy accueille un cinéma, une salle de concert, des galeries, un Centre culturel, des musées, plusieurs lieux d'enseignement artistique… Mais saviez-vous que Huy est aussi une ville littéraire ? Le chroniqueur littéraire Guy Delhasse a mis au jour de nombreux éclats de littérature liés à la cité mosane. Une première série de cinq émissions nous emmène sur les traces du passage de grands auteurs, ou dans des lieux hutois, scènes de romans. Nous tournerons également les pages de récits biographiques ou de légendes historiques. « Une ville à l'oreille » vous donnera l'envie de redécouvrir la ville comme vous ne l'avez jamais lue ! **https://shows.acast.com/une-ville-a-loreille**

MAISON DU TOURISME « TERRES-DE-MEUSE » UN MAX D'INFOS SUR HUY, MAIS AUSSI SUR TOUTE LA RÉGION


© WBT - DavidSamyn

Trésors naturels et patrimoniaux, activités de détente et festivités pour petits et grands, laissez-vous surprendre par l'éventail infini d'idées offert en toutes saisons.
Maison du Tourisme Terres-de-Meuse (accueil touristique en collaboration avec l'Office du Tourisme), provisoirement rue du Pont, 7 à Huy.
085/21 29 15
info@terres-de-meuse.be
www.terres-de-meuse.be
Terres.de.meuse.

MUSÉE COMMUNAL C'EST OUVERT !

Envie d'une sortie culturelle à la découverte de l'histoire de Huy ? N'hésitez pas à franchir les portes de notre Musée communal. Jusqu'au 31 mars, il est accessible dans le strict respect des mesures sanitaires et sur réservation les samedis et dimanches de 14h à 17h.
Musée communal, rue Vankeerberghen, 20 à Huy.
Tél. 085/23 24 35
www.huy.be/reservations

Appel aux Hutois (es)

Expo photos rétro 2020, appel à candidature.

Vous êtes photographe et passionné par notre ville ? Participez à notre rétrospective des animations qui ont apporté un peu de couleur à l'année 2020.

Les 12 plus belles photographies seront exposées à l'hôtel de ville d'avril à décembre 2021.

Pour participer :
- vous devez être photographe (amateur ou professionnel) hutois ou de la région ;
- les animations représentées doivent impérativement avoir eu lieu en 2020 et faire partie de la liste ci-dessous. Toute autre proposition sera soumise à l'analyse du comité chargé de proposer la sélection des photographies au collège communal ;
- la qualité de la photographie doit être suffisante pour l'impression au format 40 x 60 cm (A2) ;
- votre photographie (en format jpg et en haute qualité) est à envoyer **pour le mardi 9 mars 2021 au plus tard, par mail, à l'adresse florence.marechal@huy.be**, où vous pourrez aussi obtenir le règlement complet.

Liste des animations 2020 :
Huy au Printemps, HuyForTrail, Journée internationale des droits des femmes, Où est Chat-rlie ? (exposition de chats en puzzle 3D), Le Mur – Un défi cycliste international (chrono challenge, selfie spot et exposition), Huy ville fleurie (décorations florales du centre-ville), lunch pack et transats, Chasse au trésor de l'Écomusée de Ben-Ahin, Out for the summer, Ça Jazz à Huy, Place aux artistes, Flèche wallonne, Journées du Patrimoine, Happy Winter Game (décorations de Noël sur les vitrines des commerces), Noël au Musée (illuminations du couvent des Frères mineurs) et marché hebdomadaire.


© Bouossole magique


© Colguy


© Maison du Tourisme Terres-de-Meuse



© Colguy

COMMERCES

LS GOOD DEAL
ÉLECTROMÉNAGER



NOUVEAU ! Place Saint-Germain, 7

AUX QUATRE COINS
SUPÉRETTE – BOUCHERIE HALAL



NOUVEAU ! Rue Neuve, 45

CHEZ ABBY
ALIMENTATION GÉNÉRALE



NOUVEAU ! Avenue des Fossés, 3

HORS DU COMMUN
ÉPICERIE – ARTISANAT



NOUVEAU ! Rue Neuve, 9

COMPTOIR VÉNITIEN
SERRURERIE, VINS FINS, BIJOUTERIE



NOUVEAU ! Rue des Rôtisseurs, 7

CAFÉS OURS NOIR
SHOPPING ET VENTE AU DÉTAIL



NOUVEAU ! Rue des Fouarges, 22

ESCAPADE by René Collard
MAGASIN DE CHAUSSURES ET MAROQUINERIE



NOUVEAU ! Rue Joseph Wauters, 25A

LE PENDULE D'OR
ARTICLES ÉSOTÉRIQUES



NOUVEAU ! Rue Entre-deux-Portes, 22

CADO INTERNATIONAL
CARBURANTS ET SUPÉRETTE



REPRISE ! Chaussée des Forges, 127

HUY AU PLAISIR - PLATEFORME
LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE



INÉDIT ! www.huyauplaisir.be



CRÉASHOP-PLUS, 6.000 EUROS POUR LANCER VOTRE COMMERCE !

ici Mon projet commercial

PRIMES COMMUNALES À L'INSTALLATION DANS LES CELLULES COMMERCIALES VIDES

Pour aider à la redynamisation de son tissu commercial, la Ville de Huy octroie aux commerçants désireux de s'implanter dans une cellule commerciale vide **une prime correspondant à 50 % des montants investis, avec un maximum de 2500 €.** Les aides communales ne pourront être octroyées par le collège communal que dans les limites des crédits budgétaires disponibles pour l'exercice en cours. Règlement et formulaire de demande sont disponibles sur **www.huy.be**

Vous voulez lancer votre commerce dans l'hyper-centre de Huy ? Une prime de 6.000 euros peut vous y aider ! Le collège communal, qui a la ferme intention de favoriser le commerce dans le centre-ville, a participé à l'appel à projets Créashop-Plus de la Région wallonne et le projet rentré par les services de la Ville a été retenu. À travers l'octroi de primes aux nouveaux commerçants, Créashop-Plus a pour but d'accroître l'attractivité et de dynamiser des zones commerciales en y encourageant la qualité des commerces et la mixité de l'offre commerciale. De la sorte, il s'agit en outre de diminuer le nombre de cellules commerciales vides, d'augmenter les services apportés à la population et de restreindre à terme le nombre de travailleurs inoccupés en agissant sur l'auto création d'emplois.
Alors qu'un périmètre couvrant le centre-ville de la rive gauche et de la rive droite avait été proposé par la Ville, seul le centre-ville rive droite a été retenu par la Région wallonne. Ceci permet néanmoins aux personnes qui désirent ouvrir un commerce dans le périmètre retenu de prétendre à une aide financière non négligeable.

COMMENT PROCÉDER ?

Il suffit de d'abord déposer une candidature à la Ville pour le 31 mars au plus tard et, ensuite, d'être sélectionné par un jury spécialement constitué. Les projets qui seront retenus par ledit jury pourront bénéficier d'une prime couvrant jusqu'à 60 % du montant total des investissements admis H.T.V.A, avec un maximum de 6.000 euros par projet.
Le règlement et les documents nécessaires au dépôt des candidatures sont téléchargeables sur www. huy.be

Huy encourage la qualité des commerces et la mixité de l'offre commerciale !



Faites vos achats chez les commerçants hutois ! # huy solidaire

De nombreux indépendants décident de s'investir à Huy, ce qui atteste l'attractivité de la ville. L'offre commerciale hutoise est riche et diversifiée. Durement impactés par la crise sanitaire, ***nos commerçants ont toutefois plus que jamais besoin de nous. Accordons-leur notre confiance !***

XL GREEN
XPERIENCE LEADER COMMUNICATION

Partenaire de la
COMMUNICATION
institutionnelle

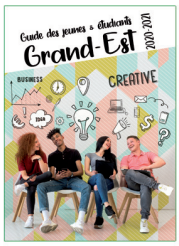





BELGIQUE - FRANCE - LUXEMBOURG - SUISSE
Siège social : Europole
Drève Gustave Fache, 3 - 7700 MOUSCRON
Tél. : +32(0)56 39 24 60 - Fax : +32 (0)56 84 50 94
Email : contact@xlcom.biz

PRISES DE SANG

LABORATOIRE LUC OLIVIER

CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS
ENTIÈREMENT RÉNOVÉ

Avenue Albert 1er, 65 à 4500 Huy

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 7h30 à 10h30

Tél. : 085 27 45 45
Prises de sang à domicile : 0800 25 001

URBANO

VOTRE SYNDIC D'IMMEUBLE

085 25 55 56 info@syndic-immeuble.be

rue Rioul 11/RCH2 - 4500 Huy



100% RECYCLABLE | FSC | Papier recyclé

Imprimé selon les valeurs éco-responsables
et les normes écologiques européennes.

BIOWANZE : VOTRE VOISINE UNIQUE ET INNOVANTE.



En bref, qui sommes-nous ?

125 collaborateurs, 60 consultants et membres d'équipes sous-traitantes,
3 travailleurs en réinsertion sociale.

Le saviez-vous ?

Grâce à notre **chaudière biomasse**, prototype unique au monde, nous produisons l'électricité verte et la vapeur nécessaires au **fonctionnement de toute l'usine**. Le son (enveloppe externe du blé) n'étant pas utilisé dans le procédé de production du bioéthanol, nous le récupérons et alimentons ainsi notre chaudière en biomasse. L'excédent d'énergie verte, non utilisé pour le site, alimente la **Sucrerie de Wanze** et le **réseau public**. Volontairement situés en bord de Meuse, nous favorisons les transports par voies fluviales afin de réduire au maximum notre impact environnemental. Nous privilégions également un **rayon d'approvisionnement court**. Soumis à de stricts critères de sélection, notre blé provient exclusivement des territoires belge, français et allemand. Nous choisissons prioritairement des partenaires de la région afin d'assurer un **ancrage local fort** de l'activité, de l'emploi et des compétences. A tous les niveaux, notre culture d'entreprise tend à réduire au maximum notre empreinte écologique. Pour exemple : 10% de notre personnel se rend au travail à vélo grâce au programme « Entreprise vélodynamique ».





Que produisons-nous ?

Au départ de blé local, non panifiable et non OGM, nous produisons : • **Le bioéthanol //** Alcool à 99.7% incorporé à l'essence (E10) et utilisé pour d'autres applications telles que la chirurgie, la parfumerie, etc. • **Le gluten //** Protéine naturelle du blé extraite mécaniquement et certifiée pour l'alimentation humaine (boulangerie) et animale (petits animaux de compagnie, élevage de poissons). • **Les protéines végétales texturées //** Protéine naturelle du blé utilisée dans les recettes véganes ou végétariennes. • **Le ProtiWanze® //** Aliment liquide pour l'élevage des cochons et des bovins, substitut local aux importations massives de protéines en Europe. • **Le son de blé //** Aliment sec certifié pour l'alimentation bovine et porcine. • **L'engrais vert //** Cendres de la chaudière biomasse valorisées et distribuées par 2 partenaires locaux vers nos agriculteurs locaux. • **Le biogaz //** Produit de notre station d'épuration des eaux réutilisé directement sur notre site. • **L'électricité verte //** Produite grâce à notre chaudière biomasse pour BioWanze, la Sucrerie de Wanze et le réseau public.

Nous valorisons au maximum chaque grain de blé au cours du procédé de production. Nous pratiquons ainsi une politique zéro déchet à l'échelle industrielle.



Quoi de neuf ?

Nos équipes développent sans cesse de **nouveaux projets pour créer de la valeur ajoutée** tout au cours du procédé. En 2021, une **nouvelle unité** sera construite en partenariat avec la société Sol : le gaz carbonique (CO_2) produit naturellement lors de la fermentation du bioéthanol sera récupéré, liquéfié et distribué vers le secteur alimentaire des boissons pétillantes. Ce sera un produit de plus fabriqué à Wanze sur base de nos **matières premières et compétences locales** pour le marché belge.

En résumé !

Nos travaillons chaque jour :

- à développer une activité durable,
- à apporter des solutions durables et immédiates à la mobilité,
- à donner de la valeur ajoutée aux matières premières locales sur le marché alimentaire,
- à soutenir notre filière agricole,
- à valoriser les compétences locales,
- à développer l'économie circulaire.

Participons tous au développement de l'activité locale !



BioWanze sa – Rue Léon Charlier 11 – 4520 WANZE — +32 (0)85.410.511 — www.biowanze.be — info@biowanze.be

Espace santé Huy

RÉSEAU DE **PROFESSIONNELS** DE LA SANTÉ
AU SERVICE DE VOTRE **BIEN-ÊTRE**.

Nutrithérapeute

0473/ 95.40.02
catherine@pazapa.be

Neuropsychologue

0498/77.74.49
eg.neuropsy@outlook.be

Psychologue

Bientôt dans votre Espace Santé...

Shiatsu

Bientôt dans votre Espace Santé...

Logopède

Bientôt dans votre Espace Santé...

Naturopathe

0472/ 31.04.49
veroniquegonne@yahoo.fr

Yogathérapeute

0473/ 95.40.02
catherine@pazapa.be

Kinésithérapeute

0474/ 41.42.14
christopherenard012@gmail.com

Reiki

Bientôt dans votre Espace Santé...

Hypnothérapeute

0498/77.74.49

Sleep Clinic

085/ 87.04.20
www.sleepclinic.be/huy

SleepClinic.be Huy

Notre priorité est de vous apporter des solutions et des conseils individualisés.

Coordonnées

Rue Neuve 31, 4500 Huy

Contact

085 / 21.14.85